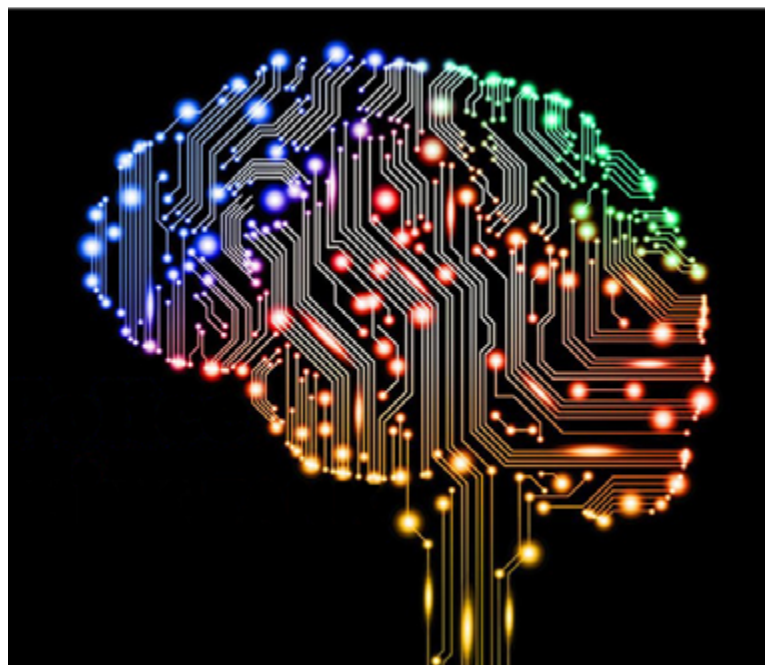




INTERPOL

Se préparer aux futures menaces



L'ère numérique a radicalement changé notre vie quotidienne dans ses moindres aspects, mais elle a aussi fait naître de nouvelles menaces mondiales qui exigent l'adoption d'une démarche globale.

Ces menaces, liées à des infractions très diverses, croissent de jour en jour et ont une incidence grandissante sur la société. Parmi ces infractions figurent le piratage des données et des systèmes informatiques, le vol d'identité, le piratage de services financiers ou d'infrastructures essentielles en ligne, les escroqueries par e-mail et la propagation de virus.

Bien que l'efficacité du travail des services chargés de l'application de la loi soit un élément décisif de la lutte contre ces menaces, nous savons aussi qu'il importe de s'assurer le concours de toutes les parties concernées, en particulier

dans le secteur des technologies, afin d'améliorer la sécurité numérique mondiale.

Afin de lutter plus efficacement contre la cybercriminalité et les nouvelles menaces, nous devons tirer parti des points forts et des compétences de nos pays membres et établir des partenariats stratégiques avec des entités régionales et internationales, le secteur privé et les universités dans le domaine de la recherche et de l'innovation.

Les fonctions de recherche et d'innovation du Complexe mondial INTERPOL pour l'innovation (CMII) seront principalement axées sur l'étude des nouvelles technologies, la détection préventive des futures menaces et le renforcement des capacités de lutte contre la cybercriminalité grâce à l'harmonisation des formations. ►

ACTIVITÉS INNOVANTES

RECHERCHE SUR LES NOUVELLES MENACES

INTERPOL mènera des recherches approfondies sur les nouvelles menaces, de manière à anticiper les futurs modes opératoires en matière de cybercriminalité, ainsi que leurs conséquences. Elle fera également la synthèse des travaux déjà menés par les instituts de recherche, le monde universitaire et le secteur privé. Le CMII pourra ainsi s'employer à recenser les nouveaux outils et les études susceptibles de faire évoluer les techniques utilisées par les policiers dans le cadre d'enquêtes classiques ou liées à la cybercriminalité.

ÉLABORATION DE BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE D'ENQUÊTES

Cette fonction jouera un rôle déterminant dans l'élaboration de la stratégie d'INTERPOL en matière de recherche et d'innovation, qui mettra l'accent sur les innovations destinées aux services chargés de l'application de la loi. Il s'agira d'impulser, mettre en place et coordonner des projets de recherche collaboratifs en vue de définir des bonnes pratiques qui permettront aux forces de police de se préparer au mieux aux futures attaques. Ainsi, le CMII mettra au point de manière proactive des bonnes pratiques en matière d'enquêtes classiques et sur la cybercriminalité, qu'il diffusera à ses pays membres afin de leur donner les moyens de mener leurs enquêtes.

MISE AU POINT D'OUTILS D'AIDE AUX ENQUÊTES

Grâce aux recherches sur les nouvelles menaces et aux bonnes pratiques que celles-ci permettront de définir, la Sous-direction de la Recherche et de l'innovation pourra améliorer la coordination des projets de recherche collaboratifs en vue de mettre au point des solutions innovantes ainsi que des outils d'aide aux enquêtes. Par cette approche, nous souhaitons renforcer les capacités d'enquête et encourager la coopération entre toutes les parties concernées sur le terrain. Ces innovations verront le jour grâce à des renseignements provenant de sources publiques et des partenariats stratégiques avec des leaders dans le domaine de l'innovation.



INTERPOL

► CONTACT:
Complexe mondial d'INTERPOL pour l'innovation
18 Napier Road
Singapore 258510

Tél: +65 6550 3535
Email: IGCI@interpol.int

- Twitter: [@INTERPOL_HQ](https://twitter.com/INTERPOL_HQ)
- YouTube: [INTERPOLHQ](https://www.youtube.com/INTERPOLHQ)
- WWW.INTERPOL.INT

